



Logement concédé par nécessité absolue de service

Par **gastounette21**, le **09/09/2008** à **00:47**

Bonjour, je ne sais pas si vous pourrez nous aider mais si je m'adresse à vous c'est par ce que je ne sais plus où chercher. Mon mari et moi sommes deux militaires, gendarmes (sur le terrain) et notre statut nous permet de bénéficier d'un logement concédé pour nécessité absolue de service. Nous sommes dans notre logement actuelle depuis deux ans et suite à une restructuration de notre caserne on sait depuis quelques mois que l'on va devoir déménager. Pour certains c'est dans le milieu civil et pour nous dans cette même caserne.

Mon époux qui a des problèmes dermatologiques liés à la fatigue puisqu'il travaille la nuit avait déjà fait plusieurs compte rendu à notre grand chef pour signaler son manque de récupération lié à l'attribution d'un logement extrêmement bruyant (celui dans lequel nous nous trouvons actuellement). Après plusieurs démarches nous avons eu gain de cause (mais aujourd'hui nous le payons le prix fort). Hors au mois de juillet nous partons en vacances hors du département. A notre retour dans le casier de mon époux une décision du commandant signifiant l'attribution d'un logement en plein dans la zone de travaux à venir. Cette appartement lui a été attribué d'office alors que nous étions pas au courant bien sûr. Mon mari a fait un autre compte rendu pour le refuser en évoquant nos horaires de nuit et le fait que nous ne pourrions pas bénéficier de nos récupération en ayant sous nos fenêtres de chambre des bulldozers et des engins de chantier. Nous n'avons toujours pas eu de réponse de notre hiérarchie. Je sais que nous pouvons faire dans un délai de deux mois un recours administratif mais nous ne savons pas sur quelle base légale.

Régis par le règlement des armées, nous ne savons pas dans quelle direction aller. Je précise que mon mari faisait parti des militaires prioritaires pour rester sur ce cantonnement. Qu'il y a eu des attributions de logement sans mise en compétition (alors que c'est obligatoire). Cela nous paraît difficile de pouvoir aller travailler dans de bonnes conditions en sachant que nous allons accumuler de la fatigue.

Si vous avez des réponses, aidez nous s'il vous plaît.